

LETTRE OUVERTE

Johanne Pomerleau

Présidente de la Fédération des professionnelles
et professionnel de l'éducation du Québec (CSQ)

Le 11 septembre 2017

Des conseils d'orientation pour le ministre de l'Éducation

Intégrer des notions d'orientation scolaire dès le primaire est en soi une bonne idée, si les conditions sont au rendez-vous.

Une fois de plus, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, va de l'avant, sous le couvert de bonnes intentions, avec une nouvelle mesure mal ficelée qui risque de rater la cible.

En effet, prétextant l'urgence de bonifier l'orientation scolaire et professionnelle dans nos écoles, il impose dès cette année au 3^e cycle du primaire un continuum de contenus obligatoires en orientation, sans prévoir les ressources professionnelles suffisantes. Il fait plutôt le choix de faire reposer sur les seules épaules des enseignantes et enseignants la responsabilité de transmettre ces contenus d'orientation de cinq à dix heures par année. Malheureusement, ce n'est pas aussi simple.

Premièrement, le personnel enseignant est déjà surchargé. Deuxièmement, une étroite collaboration avec le personnel professionnel spécialisé et les conseillers d'orientation sont requis pour s'approprier ce nouveau contenu à livrer. Des projets-pilotes menés par le ministère ont d'ailleurs prouvé que la condition *sine qua non* pour assurer le succès de la démarche est la participation étroite d'une ressource spécialiste de l'orientation scolaire et professionnelle.

"Intégrer des notions d'orientation scolaire dès le primaire est en soi une bonne idée, si les conditions sont au rendez-vous."

Intégrer des notions d'orientation scolaire dès le primaire est en soi une bonne idée, si les conditions sont au rendez-vous. D'ailleurs, bien que les contenus proposés soient adéquats, soulignons qu'à ce jour, la version finale n'est pas encore disponible. Quelle improvisation!

Une approche contradictoire

Cela n'a tout simplement aucun sens que le ministre impose de façon unilatérale un tel contenu sans même s'être assuré que nos écoles, les enseignants et les élèves puissent compter sur les ressources professionnelles nécessaires. En effet, alors que le ministre se targue d'ajouter du personnel dans les écoles, en orientation, on constate des coupures depuis quelques années.

Car la réalité est celle-ci : les conseillers d'orientation sont presque totalement absents de nos écoles primaires au Québec. Et au secondaire, leur nombre est clairement insuffisant. Le ratio moyen atteint désormais 2 200 élèves par conseiller d'orientation! Pourtant, les besoins sont criants. Tous les élèves qui en ont besoin doivent avoir accès à une réelle démarche d'orientation, mais plus encore ceux souffrant d'anxiété, les élèves ayant des besoins particuliers, provenant de milieux défavorisés ou issus de l'immigration.

"Le gouvernement pense-t-il vraiment régler le problème du manque de services en orientation par ces contenus obligatoires? "

Le gouvernement pense-t-il vraiment régler le problème du manque de services en orientation par ces contenus obligatoires? Ce serait une grave erreur de le croire. Sébastien Proulx doit plutôt miser sur la présence de ressources professionnelles en orientation scolaire en nombre suffisant au primaire et au secondaire et leur faire jouer un rôle clé. Avec les conditions actuelles, le projet est loin de s'inscrire dans un continuum cohérent de services en orientation et nous semble donc voué à l'échec. Encore une fois, ce sont les élèves qui en sont victimes.